

La Commission européenne introduit un mandat de renouvellement de l'accord de pêche avec le Maroc, qui inclut le Sahara

La Commission européenne a introduit, mercredi, un mandat de renouvellement de l'accord de pêche avec le Maroc, qui inclut le Sahara.

Selon un communiqué de l'exécutif européen, "l'objectif est de préserver et de développer davantage le partenariat de pêche entre l'UE et le Maroc, en concluant un accord et un protocole durables sur le plan environnemental, économiquement rentables et pleinement conformes au droit international et européen".

La commission européenne souligne que "le Maroc est un partenaire proche de l'UE qui bénéficie du statut avancé dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage et de l'Accord d'Association UE-Maroc".

La proposition de décision adoptée par la commission européenne vise également à améliorer la gouvernance des pêches notamment en renforçant le suivi, le contrôle et la surveillance de la pêche dans la région.

Pour la commission européenne, la continuité de l'accord sera bénéfique aux deux parties: d'une part en apportant au Maroc un soutien à sa stratégie Halieutis en faveur du développement durable du secteur de la pêche, grâce à l'importante contribution financière qui lui sera versée au titre du Protocole et d'autre part, en offrant aux opérateurs de l'UE, y compris les pêcheurs artisanaux de plusieurs États membres, de bénéficier quant à eux des possibilités de pêche offertes par l'accord modifié et le protocole renouvelé.

Lien article : <http://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et-finance/la-commission-europeenne-introduit-un-mandat-de-renouvellement-de-laccord-de-peche-avec-le-maroc-qui-inclut-le-sahara/>